



## Centre Communal d'Action Sociale Le Chesnay-Rocquencourt

La ville propose aux personnes âgées et aux adultes handicapés, résidant sur la commune, et souhaitant bénéficier du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risque exceptionnel, de s'inscrire sur le registre nominatif communal.

**Pour toute demande d'inscription merci de compléter et retourner ce formulaire à :**

Centre Communal d'Action Sociale  
9, rue Pottier – Le Chesnay - BP 150  
78155 LE CHESNAY – ROCQUENCOURT CEDEX

**Ou par mail** à [ccas@lechesnay-rocquencourt.fr](mailto:ccas@lechesnay-rocquencourt.fr)

<b>FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL</b>
--

- Je suis âgé(e) de 65 ans et plus, isolé(e) et je réside à mon domicile
- Je suis âgé(e) de plus de 60 ans, reconnu(e) inapte au travail, isolé(e) et je réside à mon domicile
- Je suis adulte handicapé(e)

**Je désire être inscrit(e) sur le registre communal des personnes isolées pour bénéficier des dispositifs d'aide dans le cadre du Plan départemental d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 et décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004)**

Nom : ..... Nom de naissance .....

Prénoms : .....Né(e) le : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe : .....Mobile : .....

Email : .....

**La demande est réalisée par :**

- L'intéressé(e)
- Une tierce personne :  
 Nom, Prénom : .....  
 Lien avec le bénéficiaire : .....  
 Téléphone fixe : .....Mobile : .....

**Renseignements complémentaires :**

Vous bénéficiez de services à domicile : cocher les jours d'intervention de l'organisme

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Nom de l'organisme
Aide à domicile								
Cabinet infirmier								
Portage de repas								
Téléassistance								
<input type="checkbox"/> Aucun service à domicile								

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement général de protection des données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016, seules sont collectées, conservées et exploitées les informations recueillies nécessaires lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental.  
 L'utilisateur ou son représentant légal bénéficie d'un droit d'accès aux informations qui le concerne, ainsi qu'un droit de modification ou de suppression, ce droit peut être exercé en s'adressant au délégué à la protection des données de la ville (contact : [delegue.protection.donnees@lechesnay.fr](mailto:delegue.protection.donnees@lechesnay.fr))  
 Dans le cas où l'utilisateur estimerait, après avoir contacté le délégué à la protection des données, que ses droits sur ses données personnelles ne sont pas respectés, il pourra adresser une réclamation à la CNIL.



## Centre Communal d'Action Sociale Le Chesnay-Rocquencourt

### **Contacts à prévenir en cas d'urgence :**

NOM	PRENOM	LIEN	ADRESSE	TELEPHONE	DISPOSE DES CLEFS

Avez-vous des contacts physiques et/ou téléphoniques avec vos proches (amis, famille, bénévole) ?

Tous les jours  de 3 à 4 fois par semaine  de 1 à 2 fois par semaine  Jamais

Pensez-vous que vos proches vont s'absenter ? OUI  NON

Si oui, à quelles dates ?

Du..... au.....

Pensez-vous vous absenter de votre domicile : OUI  NON

Si oui, à quelles dates ?

Du ..... au.....

Merci de prévenir le CCAS en cas d'absence prolongée.

Fait à Le Chesnay-Rocquencourt, le

Signature :

*Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement général de protection des données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016, seules sont collectées, conservées et exploitées les informations recueillies nécessaires lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental.*

*L'utilisateur ou son représentant légal bénéficie d'un droit d'accès aux informations qui le concerne, ainsi qu'un droit de modification ou de suppression, ce droit peut être exercé en s'adressant au délégué à la protection des données de la ville (contact : [delegue.protection.donnees@lechesnay.fr](mailto:delegue.protection.donnees@lechesnay.fr))*

*Dans le cas où l'utilisateur estimerait, après avoir contacté le délégué à la protection des données, que ses droits sur ses données personnelles ne sont pas respectés, il pourra adresser une réclamation à la CNIL.*